



Joyeuses fêtes !





Le style



Le choix



Le sport

Zone commerciale
RIOM SUD
Tél. 04 73 64 00 50



INTEROPTICAL
vous accueille

du lundi au samedi
9h00 - 13h00
14h00 - 19h00

PARKING



www.interoptical-riom.fr



SARL Satellite Garage
Agent Multimarques

68, rue des Moutys - 63530 Volvic
Tél. 04 73 33 51 78

Port. Dépannage 06 83 46 75 30
garage-satellitegarage-63530@orange.fr

Vente VN - VO
Réparation
toutes marques
Axa Assurances
Agréé autoroutes

Dépannage
7/7j
24/24h





EDITO



MOZACOISES ET MOZACOIS...

2017 sur le plan national et international restera, incontestablement, une année de changements. Sans commenter ceux-ci (les médias s'en chargent bien... ou mal), il apparaît que le changement climatique (qui ne date pas de cette année) figure comme l'élément majeur qui touche la planète toute entière comme chacun d'entre nous, habitants de Mozac en particulier.

Comment ne pas s'alarmer quand des cours d'eaux (dont le nom de Mauzat est la manifestation) atteignent un étiage des plus bas depuis des décennies. Comment ne pas s'alarmer quand dans une commune proche de la nôtre, Charbonnières pour ne pas la nommer, des fontaines s'arrêtent de couler même en hiver, et bien d'autres phénomènes témoignent sur notre territoire de cette mutation de civilisation.

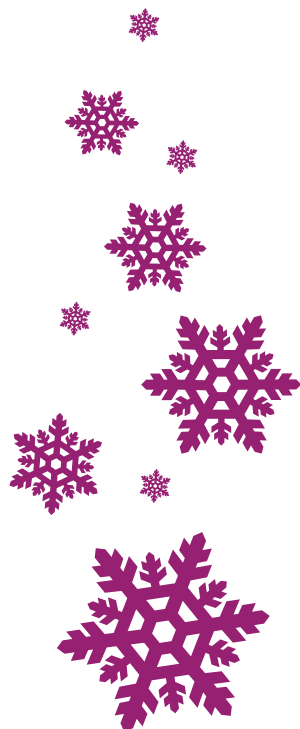
C'est vrai qu'au moment des fêtes de fin d'année, et avec toutes les réalisations ou projets décrits dans ce bulletin, ce début d'éditorial porterait plutôt au pessimisme. C'est vrai aussi que nous pourrions évoquer les difficultés des communes, le manque de ressources, les investissements reportés...

En réalité, c'est bien d'optimisme dont il s'agit, quand à mi-mandat, et par les réunions publique ou de quartiers, nous avons pu mesurer qu'à ce stade les deux-tiers des actions programmées sont en cours ou réalisées ; merci à tous ceux qui ont pris de leur temps pour préparer et pour participer. Optimisme également lorsque les chantiers de bénévoles se sont succédés depuis le début de l'année ; merci là aussi à tous ceux qui ont participé. Optimisme enfin lorsque s'entrouvrent des perspectives bien réelles d'embellissement de notre cité et de croissance maîtrisée de notre population à terme.

2018 devrait marquer un tournant pour notre ville avec la confirmation d'un certain nombre de projets, tant en matière d'habitat, d'urbanisme, de patrimoine et de vie de la cité. Ces projets sont portés par l'intérêt général, évalué sur du long terme. Rappelons que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers et immédiats, mais ceux qui permettront à nos futures générations, dans les changements mentionnés plus hauts, de garder à Mozac cet espace de convivialité et de bien vivre dont nous sommes si fiers.

Ce sont les vœux que je formule, en cette veille de 2018, pour notre ville, et avec toute l'équipe municipale je souhaite à chacun d'entre vous une année de bonheur et de réussite.

Marc Régnoux



➤ CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2017

INDEMNITES DE FONCTION DES MAIRES, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux ont été revalorisés au 1er février. La délibération du 29 février 2016 concernant les indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux de la commune faisait référence à l'ancien indice brut terminal 1015 de la fonction publique.

Une nouvelle modification de cet indice est prévue en janvier 2018.

Aussi, afin de permettre l'application des nouvelles valeurs de référence, il convient dorénavant de viser « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ».

Adopté à l'unanimité

RÉALISATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Pour permettre le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2017, il convient de recourir à l'emprunt. Le montant de l'emprunt envisagé est de 500 000€.

Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne sur une durée de 15 ans.

Adopté à l'unanimité

RÉALISATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET EAU

Pour permettre le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2017, il convient de recourir à l'emprunt. Le montant de l'emprunt envisagé est de 20 000€.

Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne sur une durée de 15 ans.

Adopté à l'unanimité

RÉALISATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Pour permettre le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2017, il convient de recourir à l'emprunt. Le montant de l'emprunt envisagé est de 30 000€.

Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne sur une durée de 15 ans.

Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET EAU

Adopté à l'unanimité

SIEG : CONVENTION DE FINANCEMENT POUR DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – IMPASSE DE L'ABBAYE

Adopté à l'unanimité

SIEG : CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA REFECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES TERRAINS DE FOOTBALL N°2 ET N°3

Adopté à l'unanimité

SIEG : CONVENTION DE FINANCEMENT POUR DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX TELECOM IMPASSE DE L'ABBAYE

Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITÉ ET DE GAZ DU PUY-DE-DOME

Adopté à l'unanimité

➤ CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

ELECTIONS SÉNATORIALES – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

Délégués : REGNOUX Marc, GUISEPPI Murielle, PAULET Alain, LAMBINET Marie-Noëlle, LIMAGNE Michel, POUZOL Véronique, PORTIER Gabriel, MOREAU Rolande, JEAN Daniel, NICOLAS Geneviève, ARNAUD Régis, BRANDAO Natércia, CHANUDET André, RAVIER Karen, TAVIOT Jean-Marc

Suppléants :

MENDES Cécile, DE REMACLE Christian, JUPILLE Marie-Pierre, KAUFFMANN Jean-François, AUGHEARD Mireille

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Adopté à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 SUR LE BUDGET EAU

Adopté à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET CAISSE DES ECOLES

Adopté à l'unanimité

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE LA COMMUNE DE MOZAC – TARIFS « AIDE AUX DEVOIRS le mardi et le jeudi de 17h à 18h (25 places seront disponibles).

Les tarifs proposés sont les suivants (selon les quotients) :

- Q1 (<1000) : 2 €/h
- Q2 (de 1001 à 1300) : 3 €/h
- Q3 (de 1301 à 2000) : 4 €/h
- Q4 (>2001) : 5€/h

Adopté à l'unanimité

SPECTACLES « JEUNE PUBLIC » 2017/2018 – TARIF POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DES COMMUNES DE RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Ces spectacles sont gratuits pour les enfants des écoles de la commune de Mozac.

Ils sont aussi proposés à l'ensemble des écoles des communes composant la communauté de communes de Riom Limagne et Volcans. Il est proposé de mettre en place un tarif par enfant pour ces écoles, à hauteur de 2€/élève (la place des accompagnateurs étant gratuite).

Adopté à l'unanimité

🕒 CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2017

PARC SOCIAL PUBLIC - ACQUISITION DE 8 LOGEMENTS RUE DU CARMEL PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME D'HLM POLYGONE – GARANTIE D'EMPRUNT

Adopté à l'unanimité

TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2017-2018 : MODIFICATIONS

Adopté à la majorité

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Adopté à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 SUR LE BUDGET EAU

Adopté à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Adopté à l'unanimité

INDEMNITÉS DE FRAIS DE DÉPLACEMENTS TEMPORAIRES DES AGENTS DE LA COMMUNE

Le personnel communal peut être amené à se déplacer, pour les besoins du service. Les frais occasionnés par ces déplacements sont à la charge de la collectivité.

Jusqu'à maintenant, la commune de Mozac n'avait pas de règlement d'attribution de ces indemnités de frais de déplacement temporaire.

Adopté à l'unanimité

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE MOZAC ET LA COMMUNE DE MARSAT POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MARSAT AU CENTRE DE LOISIRS DE MOZAC

À compter de la rentrée scolaire 2017/2018, les repas seront pris à la cantine de Mozac par les enfants de Marsat fréquentant le Centre de Loisirs.

La commune de Marsat versera à la commune de Mozac une participation calculée sur la base du tarif suivant : 4€/repas/enfant.

Adopté à l'unanimité

VENTE DE LA MAISON CADASTREE AH125 ET AH610 AU 8 RUE DU 4 SEPTEMBRE – 115M²

Estimation des domaines : 80 000€

Adopté à la majorité avec 25 voix pour et une abstention

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION RELATIVE AUX ASSURANCES COMMUNALES

Adopté à l'unanimité

LANCEMENT D'UN MARCHÉ À BONS DE COMMANDE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE PRESTATIONS « GÉOMÈTRE »

Adopté à l'unanimité

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION RELATIVE AUX MAÎTRISES D'ŒUVRE « INFRASTRUCTURE & RÉSEAUX »

Adopté à l'unanimité



RECOMPOSITION DU BUREAU MUNICIPAL

Lors du conseil du 27 novembre, afin de renforcer l'action municipale, Jean Luc Merceron et Daniel Jean, précédemment conseillers délégués, ont été élus aux postes d'adjoints au maire.

Jean Luc Merceron est chargé de l'urbanisme et du développement durable et Daniel Jean est chargé de la vie culturelle et patrimoniale, du tourisme et de la communication.

Jean François Kauffmann est conseiller délégué auprès de Jean Luc Merceron, en charge du cadre de vie.

Christian De Rémacle est conseiller délégué auprès de Daniel Jean, chargé de la programmation culturelle.

Les autres adjoints et délégués conservent leurs attributions.

➤ JARDINS DE LA CULTURE



La pose de la première pierre du CINEMA ARCADIA a eu lieu le 17 novembre rue du Faubourg de la Bade à Riom.

Après le démarrage des travaux de la médiathèque en février 2017 pour 20 mois, les travaux du futur Espace des arts et de la Culture se poursuivent. Le futur complexe sera constitué de trois salles de cinéma (550 places), d'un grand hall d'accueil et d'une salle de réunion équipée (120 places).

Les habitants du territoire de Riom Limagne et Volcans pourront bénéficier d'une structure qui leur permette d'accéder au 7^{ème} Art dans les meilleures conditions :

- grand écran avec projection laser en 4K - son immersif ATMOS
- salles avec gradins et fauteuils larges club
- accès total aux personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment sera mis à disposition d'un exploitant professionnel par bail commercial (société Cinériom), celui-ci prenant en charge financièrement les aménagements intérieurs. A noter que la commission départementale d'aménagement commercial a donné un avis favorable à l'unanimité au projet du cinéma.

Le chantier du cinéma se déroulera de novembre 2017 à décembre 2018. L'ancien couvent sera réhabilité en écoles de musique et d'arts plastiques de novembre 2017 à janvier 2019 tandis que le chantier de la médiathèque progresse normalement : actuellement la charpente métallique est posée.



➤ MUSÉE MANDET

Jusqu'au 4 mars 2018

Exposition « Lame des chevaliers. De l'épée de croisade au sabre laser ».

Musée Mandet, 14 rue de l'Hôtel-de-Ville à Riom

- Visites commentées par un conférencier du Pays d'art et d'histoire les dimanches à 15h et 16h sauf le 4 mars.
- Conférence « L'amour courtois dans la poésie du XI^e au XV^e siècle » le 16 décembre à 14h30 au musée Mandet.
- Conférence « La guerre vue par les philosophes au

- Moyen Age » le 6 janvier à 14h30 au musée Mandet.
- Plein feu sur les collections du 10 janvier au 28 février le mercredi à 15h. Visite et entrée gratuites.
- Journée d'étude « Lame des chevaliers. Instrument de justice, du pouvoir, d'investiture et parfois objet de musée » le 2 mars. Sur inscription au 04 73 38 18 53. Tout public.
- Séances de jeux « Jeux suis chevalier » les 13 janvier et 10 février de 14h30 à 17h avec le café-jeux La Vache Carrée. Au musée Mandet.

➤ TRAVAUX VOIRIE ET RÉSEAUX 2017

➔ RUE SAINT MARTIN

Dans le cadre de son programme d'investissement 2017 et afin d'améliorer son patrimoine de voiries, la commune de Mozac a réaménagé la rue Saint Martin.

Les travaux ont débuté en février 2017 pour une période de 4 mois. **Le montant des travaux est de 320 000 €.**



➔ RUE DE L'ABBAYE



Dans le cadre de son programme de renouvellement d'eau potable, des travaux ont été effectués rue de l'Abbaye et place de la République. Les

branchements d'adduction ont été remplacés pour un **montant d'environ 83 000 € TTC.** Les travaux ont été réalisés en mars 2017.

➔ RUE HOTEL DE VILLE

Durant l'été 2017, le SAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable) a procédé au remplacement de la conduite de transport d'eau potable diamètre 350 mm de la rue de l'hôtel de ville. La commune de Mozac a profité de cette période de travaux pour poser un collecteur d'assainissement au niveau du rond-point de l'Europe.

Coût des travaux : 32 000 € TTC



➔ AVENUE LEO LAGRANGE

Courant octobre 2017, le réseau d'assainissement de l'Avenue Léo Lagrange a été remplacé.

Coût des travaux : 48 000 € TTC.

➤ TRAVAUX BÂTIMENTS 2017

➔ COMPLEXE SPORTIF : ESPACE PERRIER

La toiture de l'Espace Perrier a été refaite pour un **montant de 8 500 € TTC**

➔ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANCIENNE

Durant les vacances scolaires d'été, 3 salles de classe ont été rénovées au niveau de l'école élémentaire ancienne. Nature des travaux :

- Mise en place de faux plafond acoustique
- Mise en place d'éclairage LED
- Création de placards
- Remise en peinture

Coût des travaux : 23 000 € TTC



➔ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NOUVELLE

Les travaux de mise en sécurité et de mise en accessibilité aux PMR de l'école élémentaire récente touchent à leur fin.

Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité, modifications des locaux :

- adaptation aux normes du système de sécurité incendie, des menuiseries intérieures et extérieures, des circulations. Création d'espaces d'attente sécurisés. Pose de trappes de désenfumage dans les cages d'escaliers.
- mise en accessibilité avec la pose d'un élévateur de personnes et adaptation aux normes des cheminements.
- création d'une salle de classe et d'une salle de musique. Transfert du bureau direction. Réfection de locaux : salle d'EPS, vestiaires, sanitaires, local entretien et local de stockage.

Planning : fin des travaux en cours.

Coûts des travaux : Etudes = 45 600 € TTC ; Travaux = 378 000 € TTC ; Subventions = 168 000 €

Réfection de la chaufferie :

- adaptation aux normes de sécurité du local chaufferie et pose de deux chaudières pour augmenter le taux de disponibilité en cas d'incident ou de panne d'une chaudière.

Planning : travaux terminés

Coûts des travaux : Etudes = 6 480 € TTC ; Travaux = 57 400 € TTC, Subventions = 30 300 €

➤ UN CHÈQUE ÉNERGIE POUR LES FOYERS MODESTES

Le chèque énergie est destiné à remplacer les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz (TPN et TPS) d'ici le 1^{er} janvier 2018 pour ceux qui consacrent plus de 10 % de leur budget à payer leur facture d'énergie.

Il doit aider les foyers modestes à régler leurs factures de chauffage (tous types d'énergie) ou financer des travaux de rénovation énergétique.

L'attribution et le montant du chèque énergie sont déterminés sur la seule base du revenu de référence ;

pour être éligibles, les foyers doivent avoir déposé une déclaration de revenus (même nuls). Attention au courrier : les chèques énergie sont adressés par les services fiscaux sous forme papier ou numérique une fois par an (mars-avril) à charge pour les bénéficiaires de les remettre à leur fournisseur.

Renseignements complémentaires sur le site ci-après du Ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.chequeenergie.gouv.fr>

➤ RAPPELS D'INFORMATIONS

« AIDES AU CHAUFFAGE » DU CCAS

Les personnes ou familles disposant de faibles revenus peuvent, selon certaines conditions de ressources, bénéficier d'une aide du CCAS de Mozac. Pour être examinées en février 2018 les demandes peuvent encore être formulées par écrit et déposées en mairie au plus tard le 31 janvier accompagnées des pièces ci-après :

- copie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2017 (revenus de 2016) - pour les étudiants, les revenus des parents sont pris en compte.
- copie des 2 dernières factures de chauffage.
- pour les salariés: bulletins de paie des 3 derniers mois ou relevés de prestations ARE.
- RIB.

REPAS DES AÎNÉS

Organisé par le CCAS, le repas des aînés 2018 est programmé le dimanche 11 mars 2018 pour les personnes de 67 ans et plus.

Inscriptions en mairie du 1^{er} au 15 février.

Les personnes dont l'état de santé ne leur permet pas d'envisager de participer à ce repas et qui souhaiteraient recevoir un colis sont invitées à s'inscrire en mairie avant le 15 décembre.

THÉ DANSANT

Un thé dansant organisé par le CCAS et destiné aux seniors est programmé à l'Arlequin le dimanche 14 janvier 2018 à partir de 15h00.

Entrée à 5 euros – inscription en mairie souhaitable avant le 31 décembre.

➤ RAPPEL DE DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES TITULAIRES (OU CANDIDATS) DU PERMIS DE CONDUIRE SOUFFRANT DE CERTAINES PATHOLOGIES

Toute personne diabétique en possession d'un permis de conduire, ou en passe de l'obtenir, doit déclarer son diabète en préfecture. Une visite médicale avec un médecin agréé par la préfecture est nécessaire en cas de traitement hypoglycémiant.

Démarches administratives :

Que vous soyez déjà titulaire de votre permis de conduire ou que vous soyez en attente de l'obtenir, il est nécessaire de :

- déclarer votre diabète auprès de la préfecture ;
- passer une visite médicale avec un médecin agréé par la préfecture si vous prenez des médicaments hypoglycémiant, en cas d'hypoglycémies sévères et/ou de complications du diabète (actuellement 3 médecins de Riom sont agréés).

Vous trouverez sur le site « ameli.fr », tous les renseignements utiles relatifs au permis de conduire concernant le contrôle médical pour raisons de santé ainsi que sur le site de la Fédération française des diabétiques concernant le diabète et la visite médicale.

➤ ATELIERS ET CONFÉRENCE EN PRÉVISION POUR 2018

- Une conférence sur la gestion du stress et le sommeil chez les seniors animée par des spécialistes vers fin février - début mars
- Un atelier mémoire de mars à juin
- Une session d'ateliers équilibre de septembre à novembre.

Les dates seront communiquées par voie de presse et sur le site de la mairie.

UN SEMAINE BLEUE QUI OFFRAIT DES ACTIVITÉS OU DIVERTISSEMENTS VARIÉS



A l'occasion de la semaine bleue prioritairement dédiée aux aînés, le public a pu d'abord partager émotion et rires le mercredi à l'Arlequin lors de la projection du film " La Vache ".

Le dimanche, quelques mozacois, ont pu se retrouver à la Fête du part'age. Cette rencontre intergénérationnelle qui se tenait l'après-midi à la Maison des Associations avait été minutieusement préparée par un travail commun entre les animatrices du Centre de Loisirs (Groupe objectifs) et la commission « vie sociale et solidarités ».

Elle a permis aux aînés et aux enfants de partager les

mêmes ateliers, expositions ou jeux dans une ambiance conviviale et s'est terminée par un goûter offert aux participants par le CCAS.

UNE BELLE MOBILISATION LORS DU TÉLÉTHON À MOZAC

C'est avec un concert remarquable qu'a démarré le téléthon à Mozac où plus de 250 personnes étaient présentes le vendredi soir à l'Arlequin et ont pu, dès leur entrée, estimer le poids d'un panier garni et jouer au quizz proposé par Auvergne Collections.

L'enthousiasme du nombreux public a été une reconnaissance de la qualité et de la diversité des prestations proposées. Musique, chant, et danse ont en effet jalonné le programme de cette soirée où se sont succédés la banda et la chorale de l'Harmonie,



les enfants de CMI/CM2 de l'école élémentaire (chorégraphies et chants), le Chœur d' Hommes de Châtel-Vendon et la troupe de rock des Angels'Dance. Tous ont recueilli de chaleureux applaudissements, encore plus marqués pour les enfants dont les chants sur le thème du tango, dirigés par Bénédicte Marty, et les chorégraphies par Christine Seguin, ont été remarquablement interprétés.

A noter qu'une urne était à disposition du public pour

recevoir les dons et qu'une buvette était proposée lors de l'entracte.



Le samedi, malgré le froid, une trentaine de marcheurs ont participé à la randonnée encadrée par les Amis du Pré du Lac.

Enfin, le dimanche matin, bravant la pluie et le froid, des bénévoles ont tenu un point « croissants » sur la place Camille Rigal pendant que d'autres assuraient un porte-à-porte dans des quartiers de Mozac.

L'ensemble des fonds recueillis lors de l'ensemble de ces manifestations devrait dépasser 1500 euros qui seront intégralement versés à l'AFM.

Que chacun des membres du collectif organisé pour l'occasion, des artistes du concert et des autres bénévoles venus leur apporter leur appui soient remerciés pour leur engagement.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme chaque année, la commune a organisé une cérémonie pour accueillir les nouveaux mozacois. Vendredi 17 novembre, après la prestation musicale de l'harmonie de Mozac, Marc RENOUX, Maire de Mozac, accompagné des élus et du personnel communal, a présenté toutes les richesses et les services proposés par la commune. Chaque famille s'est vue remettre une invitation pour 2 personnes pour un spectacle de la saison culturelle.



Cette soirée s'est poursuivie par la remise des récompenses du concours des maisons fleuries.

Liste des lauréats du concours des maisons fleuries 2017

Maison particulière avec jardin :

- 1^{er} Prix : BONDIDIER Hélène - 28 rue Louis Aragon
 2^{ème} prix : BORDES Jacqueline - 33 chemin des Batignolles
 3^{ème} prix : VIGNERON Gill - 11 rue Louis Aragon

Maison de bourg :

- 1^{er} Prix : PRUGNARD Jeanne - 6 place du Dr Imbert
 2^{ème} prix : FOURNANT Claire - 3 place de la République
 3^{ème} prix : COUVEINHES Laure et Damien - 9 Ter rue Rouger
- Une plante a été remise à chaque participant au concours.



STUCTURES GONFLABLES

En partenariat avec la municipalité de Mozac, vous trouverez un parc de jeux gonflables au complexe sportif du samedi 17 février au dimanche 25 février 2018.



CARNAVAL 2018 « PRÉPAREZ VOS COSTUMES »

Le dimanche 18 mars 2018, nous fêterons Monsieur Carnaval sur le thème des "pays du monde".

Nous vous attendons nombreux et, bien sûr, si possible costumés.



◉ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Les musiciens de l'Harmonie de Mozac et les Sapeurs-pompiers ont ouvert le défilé, suivis des enfants des écoles, des élus, des représentants des associations et de la population. Nous tenons à remercier les enfants venus accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants. Après la commémoration officielle au cimetière et le dépôt de gerbe, tous ont été invités à l'Arlequin pour partager un apéritif offert par la commune.



◉ NOËL 2017



Dimanche 17 décembre à 14h30, les enfants de Mozac sont invités à l'Arlequin pour découvrir un spectacle de magie et d'illusion avec le célèbre Monsieur « Diverty ».

C'est la garantie d'1h30 de bonne humeur, de rire et d'émotion, à laquelle sont conviés enfants et parents pour la plus grande joie de tous.

A la fin du spectacle, le père Noël viendra rendre visite aux enfants et un goûter leur sera offert par le CCAS.



Vous pouvez encore déposer votre lettre personnalisée au père Noël dans la boîte installée sur la place Saint Paul.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse pour la réponse.

◉ REPAS DES BÉNÉVOLES



Vendredi 24 novembre, les bénévoles, leur proches et les services techniques de Mozac se sont retrouvés autour d'un repas convivial offert par la municipalité et préparé par des bénévoles. Nous remercions chaleureusement Katia et Alain Laurent qui ont préparé un succulent coucous. Cela a été l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée. Le groupe de bénévoles s'est progressivement formé pour atteindre 28 personnes actuellement. Beaucoup de travail a été fait au cours des 12 demi-journées en 2017 avec le défrichage de 600 m² au parc de l'Hostellerie, et au parc de l'Abbaye le nettoyage du bief, du cloître, de la crypte, l'enlèvement du lierre sur les murs d'enceinte et sur les arbres le long du Chancet, et récemment 1400 m² de terrain face aux bâtiments conventuels

ont été nettoyés, nivelés et engazonnés. Au total les bénévoles ont fourni 67 jours travaillés en 2017. Les bénévoles interviennent avec les services techniques qui apportent la logistique. L'ambiance y est chaleureuse, nous avons le plaisir de nous retrouver autour du café, croissants et petits gâteaux.

L'action des bénévoles contribue à entretenir le patrimoine de Mozac avec notamment le parc de l'Abbaye et à rendre notre ville plus accueillante.

En 2018, notre action portera sur le fleurissement pied de mur aux abords de l'abbaye et rue Léo Lagrange et aussi sur l'entretien des arbres des parcs.

Venez nous rejoindre en téléphonant au 04 73 33 71 71 ou en envoyant un courriel à contact@ville-mozac.fr

◉ FÊTE DE LA SCIENCE



La Fête de la science organisée par les municipalités de Marsat et de Mozac a eu lieu le dimanche 8 octobre à la salle de l'Arlequin. Le public, venu nombreux et en famille, a découvert ou redécouvert la science sous des aspects ludiques. Les enfants ont participé à de nombreuses activités telles que : l'observation aux microscopes avec l'association Biologie sans Frontières, les jeux éducatifs sur les tablettes numériques, les expériences de physique-chimie présentées par les étudiants de Sigma, le caoutchouc naturel, l'observation des astres avec le club d'astronomie de Riom. Les enfants ont même dessiné à volonté sur le tableau numérique prêté par Canope de l'académie de Clermont-Ferrand. Les enseignants des écoles maternelles et primaires de Mozac ont montré des exemples d'utilisation du tableau numérique à l'école.

🕒 COMMERCES, SERVICES : ÇA BOUGE DANS LE CENTRE-VILLE !!

Ces dernières semaines un certain nombre de modifications et de créations concernant les commerces et services de notre centre-ville ont eu lieu, et c'est avec plaisir que nous accueillons ces nouveaux arrivants :



- place St Paul : Evaz'harmonie – Fish-spa-massages - bien être
- rue de l'hôtel de ville : reprise de la boulangerie Frassoni par Mr et Mme Déat
- rue de l'hôtel de ville : à la place de l'agence d'intérim, cabinet de masseurs kinésithérapeutes
- rue Pasteur : atelier d'artiste Mireille Augheard
- avenue Jean Jaurès : à la place du restaurant l'Ambène, le restaurant l'Ardoise
- avenue Jean Jaurès : cabinet médical, homéopathe, ostéopathe, psychologue-psychothérapeute

🕒 LE COMITÉ DE JUMELAGE DE MOZAC SOUHAITE RECUEILLIR VOTRE AVIS

Le Comité de jumelage est une association loi 1901 qui a pour but de favoriser, dans le cadre des engagements de la Commune (l'association a une convention avec les municipalités successives), l'établissement de relations entre les habitants de Mozac et ceux des villes jumelles, dans tous les domaines : scolaires, sportifs, culturels, sociaux, économiques... afin de permettre une meilleure connaissance réciproque.

Confronté à l'impossibilité, dans l'état actuel, d'avoir des relations avec nos deux villes jumelles Albat de la Ribera en Espagne et Bagolino Ponte Caffaro en Italie nous avons lancé une réflexion pour étudier la possibilité d'un nouveau jumelage.

Pour ce faire nous avons besoin de votre avis, de vos souhaits. Nous faisons aussi appel à

vous pour rejoindre notre Comité, vous impliquer dans cette recherche d'un nouveau partenaire, la préparation et mise en place d'un nouveau jumelage afin que les habitants et associations de Mozac puissent correspondre, échanger, créer des liens d'amitié et pratiquer des activités communes.

Nous comptons sur vous pour nous renvoyer le coupon au verso dès que possible et avant le 6 janvier 2018 en le déposant dans les boîtes aux lettres :

- Du comité de jumelage à la Mairie
- de J.M. Marsat 3 allée des marronniers
- C. Chanudet 28 allée des chênes
- B.Turgon 16 bis rue Henri Pourrat

🕒 VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DES TRAVAUX SUR VOTRE HABITATION :

Les travaux suivants doivent être impérativement déclarés en mairie :

- extension habitation,
- abri de jardin (12 m² maximum),
- piscine,
- ravalement de façade,
- réfection de toiture,
- changement des menuiseries,
- clôture...

Avant tous travaux, il est préférable de se rendre au service urbanisme ou contacter Madame COLIN Magali au 04.73.33.71.77 afin de collecter des informations nécessaires concernant l'acte de construire ou la situation du bien (existence d'emplacement réservé,

servitudes, constructibilité du terrain, règlements du Plan Local d'Urbanisme, Zone de Protection Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)...). NB : dans la ZPPAUP, le PVC est interdit et la couleur blanche est proscrite.



Nom et prénom (facultatif) :

Tél. ou/et mail :

1- Pensez vous qu'un jumelage c'est important pour les habitants de Mozac. Pourquoi ?

2- Souhaiteriez vous un nouveau jumelage (entourez la réponse désirée) OUI NON

Si Oui, avec une ville européenne : Pays :

Avec une ville française :

3- Quelles types de relations avec une ville jumelles vous paraîtraient intéressantes pour les habitants de Mozac ?

4- Qu'attendriez vous personnellement d'un jumelage entre Mozac et une nouvelle ville ?

5- Seriez vous personnellement d'accord pour faire des échanges avec une famille de la ville jumelle

- Être reçu chez elle dans la ville jumelle : OUI NON
- Les accueillir chez vous : OUI OUI NON

6- Souhaiteriez vous adhérer au Comité de jumelage et vous impliquer dans la mise en place d'un nouveau jumelage ?

OUI NON

Si Oui comment verriez-vous cette implication ?

📍 DÉPOTOIRS ET COMPORTEMENTS INCIVILS : CA SUFFIT !

Déposer des déchets dans la nature ou en dehors des bacs et des P.A.V. est un acte anti-citoyen, qui est puni par la loi.

Des solutions de collecte en proximité sont à votre disposition pour chaque type de déchet : les bacs individuels ou les P.A.V. et la déchèterie dont l'accès reste libre et gratuit, tout comme les colonnes à verre et à textiles...

Et pourtant, les mauvais comportements d'une minorité d'usagers continuent de nuire au cadre de vie de chacun d'entre nous.

Non, le vieux frigo ne se jette pas dans la nature ; **non**, les huiles de vidange et les peintures ne se déversent pas dans les ruisseaux ou les égouts ; **non**, les gravats ne servent pas à remblayer les forêts ! C'est un acte anti-citoyen qui est puni par la loi.

QUE RISQUE-T-ON ?

La collecte des déchets est régie par un règlement de collecte adopté par les élus du SBA.

Les dépôts de sacs ou de vrac aux abords des poubelles ou des P.A.V. sont interdits et constituent des

dépôts sauvages. Le non-respect du règlement entraîne la facturation par le SBA de frais de nettoyage d'un montant minimum de 150 €.

Les maires disposent d'un pouvoir de police qui leur permet de veiller à la salubrité publique. Ainsi les dépôts sauvages sont passibles d'une amende allant de 150 € à 1 500 €, selon les articles R632-1 et R635-8 du code pénal.

Le brûlage des déchets à l'air libre est aussi interdit en raison de ses impacts environnementaux et sanitaires importants. C'est une pratique passible d'une amende pouvant aller de 450 € à 75 000 €.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT ?

Un déchet jeté dans la nature mettra de 1 an à plusieurs millions d'années pour se dégrader en polluant les sols, les ruisseaux, les nappes phréatiques, les océans avec des conséquences graves sur la santé des hommes et l'environnement.



LE COUP DE GUEULE DU MOIS



Ce dépôt sauvage a été réalisé le week-end du 18 et 19 novembre.

Vu les quantités de peinture déposées, il ne peut s'agir que de l'œuvre d'un professionnel.

Non content de facturer son travail à ses clients, il facture le nettoyage de ses chantiers à la collectivité.

Les coûts supplémentaires de nettoyage et d'évacuation sont à la charge de la commune et se traduiront à terme par des impôts supplémentaires pour tous.

LES INCIVILS CA SUFFIT : RÉAGISSEZ.

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

◉ LE JAPON À L'ÉCOLE AVEC SWIMMY PROJECT



L'association Auvergne-Kansai, dont le siège est à Mozac, vise à créer des échanges culturels et artistiques entre l'Auvergne et le Japon.

Dans le cadre de son action l'association a mis en contact les écoles avec l'artiste Kurisu, créateur du projet Swimmy, qui est invité d'honneur du festival de l'air de Fréjus.

Ce projet a pour but de rassembler les rêves des enfants du monde en mémoire des enfants disparus et sinistrés lors du Tsunami de Fukushima en 2011.

Concrètement, ce projet consiste en la réalisation de Koinobori géants de 10 m sur lesquels les enfants appliquent des tampons de peinture en forme de poisson et écrivent des messages dans ces derniers une fois secs. Une fois l'œuvre achevée, elle est dressée dans les airs à l'aide d'un mat ou autre support, et les rêves des enfants sont ainsi portés par le vent.

Les enfants de l'école maternelle et les CP ont ainsi préparé en amont les tampons de mousse en forme de poissons avec leur maîtresse. Le 12 octobre dernier, ils ont tamponné le Koinobori dans les tons de couleur définis par l'artiste.

Le 13 octobre, les élèves plus âgés de l'école élémentaire étaient, eux, en charge d'écrire un message dans les tampons des petits, pour le vent.

A la fin des deux jours de réalisation du projet, les enfants de la maternelle et du primaire se sont rassemblés devant le Koinobori terminé. Ce fut l'occasion d'une photo souvenir avec l'artiste, les enfants, les parents et les professeurs autour du Koinobori. Les enfants ont chanté alors « Hana wa Saku », la chanson écrite après le Tsunami de 2011 en mémoire des victimes.

Grand moment d'émotion !



CENTRE D'ANIMATIONS

<https://mozanimation.wordpress.com>

◉ SORTIE FAMILLES



Cela fait un an et demi qu'Aurélie Lavergne et Franck Villedieu ont mis ces sorties conviviales et familiales en place.

Au mois de septembre, les participants ont pu découvrir Montpeyrroux, un des plus beaux villages de France.

En octobre, la sortie à Montluçon a affiché complet, une première pour le centre moza-cois. Dix-huit personnes, dont six nouvelles têtes, ont investi la cité médiévale montluçonnaise marquée du sceau des Bourbons. Après le repas, les visiteurs ont exploré le musée français des musiques populaires, le Mupop, où une exposition exceptionnelle les attendait.

La sortie du mois de novembre, a été tout aussi riche avec la visite de « ASM Expérience » et 21 participants inscrits.

Décembre étant chargé avec les fêtes, les sorties reprendront en janvier 2018 avec une petite virée du côté de St-Etienne.

Renseignements 04.73.64.69.95 (Aurélie Lavergne) et 04.73.64.69.97 (Franck Villedieu).

◉ INFORMATION

Le Cazom sera exceptionnellement fermé durant les vacances de Noël et rouvrira ses portes du 12 au 23 février 2018.

ACCUEIL DE LOISIRS DE MOZAC



VACANCES ETE 2017...

Cet été les enfants de l'accueil de loisirs de Mozac ont fait « un voyage autour du monde ». Où se trouve la Chine ? Existe-t-il plusieurs alphabets ? Quels animaux se trouvent sur ce continent ? Dans d'autres pays mangent-ils comme nous ? Jouent-ils aux mêmes jeux ? Autant de questions auxquelles l'équipe a tenté d'apporter des réponses à travers différentes activités.

Des sorties ludiques et de découverte ont fait le bonheur des enfants : lac Chambon, château de

Murol, moulin Richard de Bas et Anatolia.

Des séjours ont été organisés en partenariat avec l'Accueil de Loisirs de Champeix :

- 8 enfants âgés de 8 à 11 ans sont partis durant 5 jours pour un séjour à la mer au Cap d'Agde.

- 9 enfants âgés de 5 à 7 ans sont partis durant 3 jours pour un séjour nature et patrimoine à La Bourboule.

VACANCES AUTOMNE 2017...

Nous avons bénéficié d'une météo

agréable pour les vacances de Toussaint, les enfants ont ainsi pu profiter des couleurs de l'automne, à travers une balade contée et plusieurs jeux, au parc de Mozac. Lors de la sortie à Charroux les enfants ont pu découvrir le village et l'artisanat local notamment à travers la fabrication des sucettes et le travail de la nacre.

A VENIR...

À ne pas louper prochainement : un séjour au ski au Lioran du 19 au 23 février 2018.

Renseignez-vous rapidement.



LUDOTHÈQUE MOZAC

Pour la ludothèque de Mozac, le 4 novembre était la date à ne pas manquer. La Fête de la ludothèque était de retour avec des surprises et des nouveautés : un circuit de voitures miniatures de l'Association Slot Club Gaulois, des jeux surdimensionnés prêtés par l'éditeur Gigamic, des kits de constructions prêtés par Tom Tect, des structures de motricité prêtées par PGDis, et la présence de deux sociétés d'éditions : Oïka Oïka et Flip Flap éditions. Tous ces stands ont enchanté petits et grands tout au long de l'après midi. Plus de 400 visiteurs ont poussé la porte de l'Arlequin à Mozac pour se faire plaisir, s'amuser, jouer et découvrir de nouveaux jeux. Les retours sont positifs !! Gardez en mémoire que l'édition de « A vous de jouer ! » aura lieu chaque année en novembre et à Mozac.

Les anniversaires ont aussi un fort succès tout au long de l'année. Plusieurs formules basées sur différents thèmes sont proposées aux enfants souhaitant organiser leur anniversaire à la ludothèque. Il est possible, depuis peu, de fêter son anniversaire, soit en matinée, soit en après-midi, mais les demandes sont nombreuses et le calendrier est vite plein. Pour réserver une date et choisir une formule adaptée à votre enfant pensez à appeler au plus vite.

**Information Ludo'Zac : 50 rue de l'hôtel de ville, 63200 Mozac
mozac.ludo@gmail.com ou 04 73 64 69 96.**



➤ MAISON DES JEUNES : LE CAZOM

Le Cazom est un lieu dédié aux jeunes, âgés de 11 à 17 ans. Après des vacances d'hiver et de printemps riche en émotions, le Cazom a été une nouvelle fois le théâtre de diverses activités et sorties.

Pour les plus aquatiques, les baignades aux lacs d'Aubusson et de La Tour d'Auvergne, avec les adolescents de l'ARJ, ainsi que la descente de l'Allier en canoë et en paddle, ont permis à ce public de tisser des liens d'amitiés et de faire de nouvelles rencontres, le séjour à Leucate-Plage, avec catamaran et pêche à la caluche, restant le point d'orgue de ces vacances.

Entre la participation à la traditionnelle journée « intervalles spécial jeux d'eau » à Beaumont, la sortie en VTT sur la coulée verte, la (re) découverte des jeux et sports étrangers (Kubb, Mölkky, disc-golf, kinball, tchoukball et bumball), la journée à Ludo'Zac ainsi que la visite du château de Murol, les adolescents ont une nouvelle fois passé d'excellents moments mais surtout rencontré les adolescents des accueils de mineurs de Riom, Saint-Laure, Beaumont, Vertaizon, Maringues, Courpière, Cournon et bien d'autres structures encore.

CAZOM ET US MOZAC, DUO GAGNANT

Les vacances au Cazom se sont terminées par une semaine footballistique. Sous la direction pédagogique d'Adrien Givernaud, accompagné de Morgane Roux, une dizaine de jeunes, de 11 à 14 ans, ont participé au stage « dans



la peau d'un footballeur » proposé par le centre d'animation Groupe Objectifs.

Divers exercices ludiques sur les dribbles, passes, frappes ou encore jeu de têtes étaient au programme, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Futsal, rugby fauteuil, sortie à « Anatolia », et soirée « Kebab » suivie d'un quizz sur le monde du ballon rond, tournoi avec les enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Laure ont bien rempli la semaine.

LE POSTE ÉLECTRIQUE RETROUVE DES COULEURS GRÂCE AUX JEUNES

En partenariat avec la municipalité et Enedis, une dizaine d'enfants et d'adolescents fréquentant l'accueil de loisirs et le Cazom, a réalisé un graff sur le poste électrique de la place Camille-Rigal, une première sur la commune.

Après une initiation de Guillaume Dervaux, avec son atelier graffiti, les artistes en herbe ont laissé éclater leur talent.

« Je suis super-fière de nous », s'est enthousiasmée Axelle, l'une des participantes. Pour Camille, « c'est quand même beaucoup plus joli que toutes ces affiches collées les unes sur les autres. J'espère que notre fresque restera le plus longtemps possible et que beaucoup de gens viendront l'admirer ».



Associations



➤ ASSOCIATION FAMILIALE : CHANTS DE NOËL AVEC LA CHORALE « LES VOIX DE L'AMBÈNE »

C'est devant une nombreuse assistance que s'est déroulé ce magnifique concert de Noël à l'abbatiale de Mozac. Les voix de l'ambène avaient invité la chorale Agathe de Chamalières et Alphonse animait les interludes avec sa guitare et sa kora, en faisant chanter le public.

Un grand moment de chants et musique en prélude aux fêtes de Noël !!!

➤ AAPL



Les 08/09/10 septembre les Amis du Pré du Lac avec 5 autres associations de Mozac ont participé à une sortie en Bourgogne. Nous étions 47 personnes. Le premier jour, après s'être remémoré la vie et les conditions de travail des mineurs à Blanzy, visité Beaune, nous nous sommes rendus à Dijon. Le lendemain matin, visite du centre historique de Dijon, puis l'après-midi, visite d'un musée

de véhicules et matériel anciens (motos, voitures, avions, matériel agricole) à Savigny les Beaune et enfin visite d'une cave à Vosne Romanée. Le dernier jour, visite de Vézelay et sa basilique, avant le retour sur Mozac, le tout dans la convivialité et la bonne humeur. Le 17 novembre les 55 personnes de AAPL inscrites se sont rendues en autocar à Charroux. Le temps aidant, la visite de la cité et des artisans s'est déroulée dans de bonnes conditions

le matin et l'après-midi. Entre temps nous avons pu déguster un bon repas à la Ferme de Saint Sébastien préparé par la maîtresse des lieux. La cuisine a été très appréciée. Bonne fin d'année à tous les participants et rendez-vous en 2018 pour de nouvelles activités, notamment un voyage en Forêt Noire du 10 au 14 septembre 2018.

➤ CLUB AUVERGNE COLLECTIONS



Avec pas moins de 11 expositions, des visites de musées divers, une participation active au sein de la vie associative (carnaval, forum, commémoration, téléthon etc), l'année 2017 est terminée.

Tout en préparant leurs sorties 2018, le Club organise sa 26^e exposition à l'Arlequin les 7 et 8 avril, avec la participation des "Amateurs Automobiles Anciennes", voitures des années 50 à 80. Comme les autres années nous vous attendons nombreux et vous remercions de votre visite.

Le Club Auvergne Collections présente ses meilleurs voeux pour 2018.



◉ ESPACE CULTURE

Association Mozacoise qui propose à ses adhérents des cours : d'Auvergnat – d'Espéranto – un atelier de peinture au couteau – un atelier d'expression artistique (peinture) – un atelier de peinture sur porcelaine et un atelier mixed-media.

Escapade Espérantophone en Catalogne

Le groupe Espérantophone d'Espace Culture (9 personnes) s'est retrouvé du 30 septembre au 7 octobre pour la 25^e semaine internationale culturelle et touristique à Tossa de Mar (jolie petite cité médiévale située à quelques encablures de Barcelone). Une centaine de participants réunissant 12 nationalités étaient présents.

Conférences, ateliers linguistiques, visites touristiques, animations et spectacles internationaux se sont succédés tout au long de la semaine, dans une ambiance amicale et conviviale.

Rendez vous en 2018 pour la 26^e édition de la semaine espérantophone de la culture et du tourisme en Espagne.



◉ LA LANGUE AUVERGNATE

Dans le cadre d'Espace Culture Mozac des cours et rencontres pour parler la langue auvergnate sont organisés une fois par mois les mardis.

« *Un arbre a besoin de racines pour monter vers la lumière* »

L'auvergnat est la langue régionale, un patrimoine à préserver, à transmettre. Parlée depuis plus de 15 siècles c'est une langue chaleureuse et imagée. Pour ma part je l'ai entendue de mes parents, c'est la langue qu'ils parlaient avec leurs parents tandis que le français ils ne l'ont appris qu'à l'école.

Depuis une quarantaine d'années le Cercle Terre d'Auvergne regroupe la vingtaine d'écrivains régionaux contemporains et publie les auteurs anciens dans la revue « Bizà Neirà », des textes écrits en auvergnat depuis le XVI^{ème} siècle.

Rue de La Font (FON) Vachette, celle des Aigueurs, quelle bonne idée ont eue ceux qui ont dénommé ces rues ! Car FON = source en auvergnat et l'AIGÀ = l'eau et aigueurs les personnes qui assuraient la régulation de l'eau dans les canaux d'irrigation et dans ce quartier l'eau est bien présente.



La langue auvergnate se retrouve bien sûr en toponymie, lieux-dits, noms de villages etc, et dans les noms de famille puisque jusqu'au début XX^{ème} siècle tout le monde

en Auvergne parlait auvergnat, les exemples sont multiples en voici quelques-uns ; le Puy de Dôme (vient de PEU de DOUMO), le Sarcoui (SARCOEI), Col de la Nugère (NUJEIRÀ = plantation de noyers)... Besse vient de BESSAU = bouleau. Faye, Fayet, Fau etc de FAU = le hêtre ; Fresse, Fraisse, Fraissinet de FRAISSE = le frêne. Fournier de FOURNEIR = le boulanger, celui qui enfourne, mazelier de MAZELEIR = le boucher... le Brayaud de BRAIAUD = paysan, il porte LA BRAIA = le pantalon...

Et sans doute parlez-vous auvergnat sans le savoir ! la hotte, on dit berte chez nous car vient d'auvergnat LÀ BIARTÀ, le FESSOU = piochon, le VOULAN = serpe... BIAURE ÉN CANOU, boire un verre. On dit la boge c'est là BOJÀ en langue auvergnate, un gros sac ; la pompe = LÀ POUMPÀ (gros chausson aux pommes) le milliard = MILHAR, clafoutis aux cerises, on dit aussi en français régional écartier le linge, porter pas peine, fais-y, viens que, nous-autres, le petitou etc

On dit rarement bonjour en auvergnat, on demande de suite des nouvelles de la santé : COU VAI ? Et en se quittant MOÉNAJAZ VOUS, A N'AUTRE CÔ.

Mozac c'est MOUZO. DAMOURE VA MOUZO (J'habite Mozac) et les habitants sont les MOUZADAIREI, en français régional Mozadaire. Le terme Mozacois est lui du français.

Pour tous renseignements s'adresser à Christiane Marsat : 06 65 71 98 58, locristianomouzo@gmail.com

🕒 JARDINIERS D'AUVERGNE : ENCORE PLUS DE NATUREL AU JARDIN EN 2018...

La santé commence avec une alimentation saine, variée, équilibrée, pour tous les âges, des plus jeunes, jusqu'aux plus âgés d'entre nous. Nous aimerions vivre longtemps en bonne santé, cela commence par l'éducation au goût, dès le plus jeune âge, et ce n'est pas toujours facile !

En 2018, JPA propose à ses adhérents de poursuivre l'exploration de toutes les pistes ouvertes les années précédentes à l'occasion de nos réunions jardinage, de nos lectures ou de nos rencontres, afin de jardiner toujours plus « au naturel ».

Les clubs JPA œuvrent avec succès au développement de méthodes naturelles avec le souci de préserver notre milieu naturel et d'obtenir des fruits et des légumes sains, indemnes de pesticides.

L'association invite aussi les jardiniers à soigner leur cadre de vie, par exemple en installant des haies diversifiées d'arbustes à fleurs et à fruits, accueillantes pour les insectes, les papillons et les oiseaux, tout au long de l'année. C'est le thème de notre calendrier 2018.

Bonne année jardinage à tous, avec JPA.

Contact : claudine.chanudet@orange.fr ou j.verdelet@orange.fr

Site internet : www.jardinierspaysauvergne.com



🕒 YOGA CLUB MOZAC



Déjà au forum beaucoup de visites... concernant les ré-inscriptions, mais aussi des curieux, des personnes déjà déterminées à pratiquer le hatha yoga, et qui ont bénéficié de 2 séances de découverte. Beaucoup ont poursuivi car nous sommes 160 pratiquants à ce jour (un peu plus que l'an passé). C'est un maximum compte tenu de la place nécessaire à la pratique (les salles ne sont pas extensibles hélas !). Nous refusons du monde encore à ce jour mais les orientons vers d'autres clubs.

Nous notons un rajeunissement chez nos pratiquants et en sommes fort heureux, car leur entourage en aura aussi des bénéfices secondaires...

Nous avons, entre autres manifestations, prévu 2 stages pour cette saison. Le premier a eu lieu le week-end des 18 & 19 novembre (voir les photos) et le prochain aura lieu les 10 & 11 mars 2018.

Le hatha yoga est et reste une discipline accompagnée d'un regard bienveillant sur soi et les autres, il favorise le lien social... que de belles perspectives ! Est-ce là la raison de son succès ?

◉ L'HARMONIE DE MOZAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Une association où l'on peut apprendre à jouer du saxophone, de la clarinette, de la trompette, de la flûte, des percussions, de 7 à 77 ans, et où les plus jeunes peuvent s'éveiller à la musique en jouant ...
- Ce sont aussi des musiciens qui jouent ensemble en orchestre ou en banda et qui font vivre les manifestations de la commune en leur donnant un caractère cérémonial ou festif, selon les circonstances...
- Et une chorale "Mozac-mélodie", ouverte à tous les talents, débutants compris !!!!

Vous aimez la musique ? Venez rejoindre l'Harmonie de Mozac !

harmonie-mozac.presidence@laposte.net



◉ JARDINIERS DE FRANCE



Aujourd'hui, le monde associatif est en pleine effervescence, de nombreux citoyens éprouvent le besoin de rejoindre une association.

Notre société de consommation nous offre une palette de disciplines où chacun et chacune vient chercher son désir de réaliser telle ou telle formation en espérant y trouver un bien être.

Pourquoi adhérer à une petite association ?...

- Pour trouver une convivialité simple.
- Tout d'abord être à l'écoute des autres dans leurs échecs mais surtout leurs réussites.
- Participer simplement sans qu'il nous soit demandé un investissement trop contraignant.
- Être curieux, apprendre le maximum simplement pour le plaisir.

L'Amicale des Jardiniers de France et son Conseil d'Administration proposent en moyenne deux fois par mois aux jardiniers la possibilité de se retrouver dans cet esprit de convivialité, d'échange et de formation, d'être bien entre nous.

Elle offre à ses adhérents durant l'année une multitude d'activités, telles que des sorties nature, culturelles, des conférences et ateliers de formation, en jardinage au naturel, en jardin d'agrément et en conduite fruitière.

Pour tous renseignements, contactez Noir Marcel : 04 73 38 31 86 ou marcel.noir@orange.fr

◉ LA RENTRÉE DE L'HARMONIE

La reprise des activités de l'Harmonie de Mozac est déjà loin. Cette année, l'école de musique n'a pas fait le plein et la tendance à la baisse des effectifs se confirme. La chorale répète désormais les mardis et l'orchestre prépare une belle soirée de Noël (16 décembre à l'Arlequin) entièrement tournée vers la musique du cinéma d'animation. La chorale participera, elle aussi, à ce beau concert de Noël où petits et grands seront ravis.

Comme chaque année l'Harmonie se produira au profit de la commune de Mozac lors des fêtes locales et patriotiques.

La banda compte bien, quant à elle, reproduire les sorties joyeuses de l'an dernier et devrait changer de "look" cette année, modernisant sa tenue, beaucoup plus "visuelle" et festive !

Tous les musiciens qui souhaitent nous rejoindre seront, comme toujours, accueillis avec chaleur et sympathie.



RENTRÉE DANS LA DANSE À MOZAC

L'Atelier M danse, association reconnue d'intérêt général, a fait sa rentrée avec des nouveautés et beaucoup de sourires sur les visages des apprentis danseurs et handidanseurs. Marlène Chitan, la professeur de danse, a accueilli un heureux évènement le 2 août 2017. Elle revient à la maison des associations de Mozac et en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap avec des chorégraphies et idées créatives plein la tête !

L'association a pour credo « la danse pour tous » et propose à ce titre des activités pour tous niveaux et tous âges de modern jazz, ateliers handidanse, danse parent/bébé, et une nouveauté, de la danse classique enfant cette année.

Plus de 200 adhérents danseurs et handidanseurs viennent apprendre à danser et préparent de nouveaux spectacles en intégration pour les mois à venir. Une vingtaine de bénévoles ont à cœur de s'investir pour les projets de cette association dans une ambiance conviviale qui a le goût des autres !

L'association propose également des temps d'échange autour de la danse et la découverte de divers styles de danse pour développer le spectacle vivant, et la pratique culturelle.



Le 2 décembre, elle a fait venir à l'Arlequin l'association DON KE de Clermont-Ferrand qui a donné un stage de découverte des danses afro métisse à tous, enfants et adultes, et ce, au profit de l'association. Les bénévoles ont proposé un goûter musical africain et un temps de convivialité pour l'ensemble des membres.

Inscriptions et contacts :
atelier_mdanse@yahoo.fr, tel : 06 87 63 14 25

MOZAC CYCLO CLUB



Pour un club cycliste, la deuxième moitié de l'année est toujours très intense en terme d'organisations de manifestations et de participations de ses adhérents à divers brevets cyclotouristes et épreuves cyclosporives.

En juin et juillet nous avons été présents sur beaucoup de rallyes dans notre région, notamment à la randonnée des Monts de la Madeleine à Vichy, sur des cyclosporives comme les Copains à Ambert et la Lily Bergaud à Mauriac avec la victoire de Pierre Saintemarie dans sa catégorie sur ces 2 épreuves, la Pierre Chany à Langeac et la Sanfloraine à Saint-Flour.

A noter que deux de nos adhérents ont effectué la diagonale Brest-Menton (brevet FFCT) : 1348 km en 5 jours, avec une météo très médiocre.

Le Club était également présent à la balade corrézienne à Brive, aux semaines régionale à Loudun et fédérale à Mortagne au Perche. Certains ont fait un voyage itinérant le long du canal du Midi pendant que d'autres sillonnaient les routes entre Belfort et Nevers (EuroVélo6 – voies vertes de France). Un mozacois a également participé aux 24h du Mans vélo.

Les mois d'été passés, le Club s'est remobilisé pour organiser l'anniversaire de ses 40 ans fin septembre à l'Arlequin avec, à cette occasion, une exposition de vélos anciens. 15 jours plus tard, sa traditionnelle randonnée VTT des Puy a accueilli près de 650 participants sous un chaud soleil d'automne.

Pas de répit pour l'équipe dirigeante qui travaille déjà sur l'Assemblée Générale du 10 décembre. Bonne nouvelle, le Club devrait compter entre 5 et 6 nouveaux adhérents en 2018.

Pour toute information, renseignements et inscriptions consulter le site <http://mozac-cyclo-club.jimdo.com>, et/ou contacter la secrétaire Evelyne Branche : 06-30-22-87-47 et/ou le président Bruno Labruyère : 06-71-95-14-80

🕒 L'U.S. MOZAC SUR LA BONNE VOIE !



La mi-saison est presque atteinte. Depuis début septembre, les 16 équipes de l'US Mozac sont présentes sur les terrains de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec un effectif club stabilisé aux alentours de 325 licenciés et dans la continuité des progrès enregistrés depuis deux ans, la moyenne des classements montre un net gain dans les hiérarchies. Les trois équipes séniors masculines jouent la partie haute de leurs championnats et le club ambitionne une ou des accessions en conformité avec la dimension de la commune. L'équipe séniors féminines après son accession dans le très relevé championnat Honneur montre qu'il y a une pertinence d'évoluer à ce niveau.

Les quatre équipes de jeunes à 11 capitalisent sur les efforts déployés depuis cinq ans autour de la formation. Avec des groupes



qui ont enregistré des retours au club ou de bons compléments, les U18 masculins ou féminines jouent les premières places. Dans cette catégorie, un maintien confortable en Ligue pour les filles et un retour en Ligue pour les garçons après dix ans de disette serait une juste récompense pour les jeunes et leurs entraîneurs. Dans le sillage de leurs aînés les U15 garçons se placent dans le trio de tête ce qui pourrait aussi être synonyme d'accession en Elite.

Pour l'école de foot, les groupes sont mixtes. En U13, après un début de championnat difficile, les premiers bons résultats commencent à tomber. Nul doute que la deuxième partie de saison sera compétitive et plus en relation avec le potentiel du groupe. En parallèle, les jeunes U11 se sont affirmés par de brillants résultats en première phase et ils se confrontent aux meilleurs en deuxième phase.

Dans leurs sillages les U10 continuent leur apprentissage sur un demi-terrain. Pour obtenir de tels résultats, la formation de 5 à 9 ans doit être performante. Avec nos 54 licenciés, la relève sera assurée grâce au formidable investissement des éducateurs(trices).

En marge du sportif, nous avons eu le plaisir de voir adhérer à notre projet plusieurs nouveaux dirigeants. Ainsi, une cellule finance/sponsoring a vu le jour, l'objectif vital est de pallier aux désengagements budgétaires des institutions, tout en gardant une capacité d'investissement pour nos éducateurs. L'accroissement aussi de l'équipe dirigeante permet maintenant de maîtriser la gestion des équipements, de mieux travailler à la préparation du tournoi de Pâques et aussi d'assurer une meilleure ouverture de la buvette. Pour résumer, le club s'inscrit dans une progression des résultats et de structuration avec, nous l'espérons, des effets à moyen et long terme. Vive le Foot à Mozac.

Tournoi de Futsal féminin les 22 et 23 décembre 2017

Permanence :
 les mardis de 18h30 à 20h
mozac.us@auverfoot.fr
www.usmozac.fr

🕒 LE PETIT THÉÂTRE QUI FAIT DU BIEN

Le Petit Théâtre Qui Fait Du Bien, association mozacoise de théâtre artisanal joue une création originale intitulée "Une place au paradis".



◉ UNE PAGE D'HISTOIRE PAR LE CLUB HISTORIQUE MOZACOIS : RIOMOZAC

Les territoires de Riom et de Mozac sont séparés par des rues et des chemins comme le sont Clermont-Ferrand et Chamalières. En zone urbaine, un habitant de la route de Marsat, de la rue Henri-Pourrat, de la rue Sarrazin ou encore de la rue Pierre-Robin est Riomois ou Mozacois, selon qu'il demeure d'un côté ou de l'autre de la rue. Sous l'Ancien Régime, la puissante abbaye de Mozac faisait bien des envieux. En 1277, elle vend à Riom une source d'eau de Saint-Genest. La conduite qui alimente la ville passe par le territoire de Mozac qui, dès lors, devient un allié indispensable pour la cité. En 1348, le roi Philippe VI, pour apaiser un conflit de territoires entre Riom et Mozac, fait planter des bornes de limites gravées du lys royal pour la ville et de la crose abbatiale pour l'abbaye. L'une d'elles est encore visible au lieu-dit « croix Saint-Calmin ».

Entités administratives depuis la Révolution, les deux communes durent s'entendre, voire collaborer, et ce, avant même l'installation des intercommunalités.

Certes, lors de la création des communes, certains Riomois auraient préféré que Mozac ne soit qu'un simple quartier de la ville. Des édiles s'opposèrent même farouchement à l'installation de la première municipalité de Mozac. Mais celui qui devient le premier maire de Mozac n'est autre qu'un Riomois de grande lignée : Gabriel Mercier. Il sera le plus ardent défenseur de la cause mozacoise et obtient, du Conseil général du Puy-de-Dôme, la reconnaissance de la municipalité. Des courriers des premiers élus de Riom montrent que le message officiel venu de Clermont semble avoir porté ses fruits. En effet, en 1791, le maire de Riom s'adresse au maire de Mozac

pour s'excuser d'avoir, par erreur, inclus un terroir de Mozac dans le ban des vendanges de Riom. Dans un autre courrier, il reconnaît la légitimité de la foire de Mozac, le 1er mai, pendant qu'une rumeur contre cet évènement circule dans la cité de Saint-Amable.

Un revirement semble s'opérer après la disparition de Gabriel Mercier. Riom attise à nouveau le foyer de la réunion territoriale. Le maire (de 1857 à 1869), A. Tallon, ira jusqu'à écrire un livre sur les avantages qu'il y aurait à ne faire qu'une seule commune qui s'appellerait Riom, bien sûr. Son argumentaire est pour le moins surprenant : « les bouchers de Mozac ne vendraient que de la mauvaise viande ; les sortis de prison de Riom fréquenteraient les cabarets mozacois ; les habitants de Mozac useraient les pavés de Riom avec leurs sabots... » La municipalité de Mozac réagit avec habileté et humour en proposant à sa voisine d'annexer son faubourg ouest (actuel Champ d'Ojardias dit faubourg de Mozac).

Le temps passe en apaisant les esprits. Riom donne le nom de Mozac à l'une des rues du centre-ville (actuelle rue Gomot). Plus tard, une gare, sur la voie ferrée Riom-Châtel Guyon, pourtant sur le territoire de Riom, prend le nom de Mozac, comme témoignent encore les grandes lettres en tôle émaillée accrochées à la façade.

Enfin, le législateur a inventé les syndicats intercommunaux, les offices de coopération en tout genre, les intercommunalités, toutes ces strates administratives qui doivent respecter la particularité et l'identité de chacun des territoires. Différentes, mais si proches géographiquement, les deux communes continuent d'écrire l'histoire.



◉ SITES CLUNISIENS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale s'est déroulée du 23 au 25 juin à SAINT LEU d'ESSERENT (Oise) avec une délégation importante d'Auvergnats. Le site adhère à la fédération en 2007.

L'église prieurale Saint-Nicolas (XII-XIII^e siècle) mêle les styles roman et gothique. Elle est bâtie pour les moines du prieuré clunisien de Saint-Leu fondé dès 1081 par Hugues de Dammartin.

La commune possède également de nombreuses galeries souterraines, carrières de pierres et de sable, utilisées par les moines comme espaces de stockage. Six nationalités étaient représentées pendant cette Assemblée générale.

Le nouveau président de la fédération est Rémy REBEYROTTE, maire d'AUTUN, professeur d'économie en lycée et à l'université.

CHEMINS DE CLUNY

Une réunion s'est tenue à SAUXILLANGES, le 13 octobre, en présence de Christophe VOROS, directeur de la fédération, et de 29 représentants de sites auvergnats et d'associations, pour la fondation d'une association de dimension régionale qui soit en mesure de travailler concrètement sur la question des chemins de Cluny, entre la Bourgogne et le Sud-Ouest de la France. Était également présent Mr Marc REGNOUX, maire de MOZAC.

Les statuts de cette association, dont le siège social a été fixé à la mairie de VOLVIC ont été adoptés.

Ont été élus à l'unanimité :

M. Joseph Chayrigues, président,
 Mme Nadine Herbst, vice-présidente,
 Mme Elisabeth Renard, secrétaire,
 M. Alain Simon, trésorier.



COLLOQUE DEOLS

Un colloque international historique sur le thème "comprendre le rayonnement clunisien au Moyen-Âge" s'est tenu à DEOLS (Indre) les 8 et 9 septembre ; 200 personnes étaient présentes.

Le soir, concert médiéval "diabolus in musica".

Le dimanche était proposée une fête médiévale avec combat d'épées et tournoi de chevaliers.

SITES ANGLETERRE



Du 25 au 29 septembre, une délégation officielle de 40 personnes, dont plusieurs représentants de sites auvergnats s'est rendue en ANGLETERRE pour rencontrer les gestionnaires et

propriétaires de plusieurs sites clunisiens majeurs.

Beaucoup d'échanges, de surprises et d'émotion nous ont permis de constater combien les sites d'ANGLETERRE et du continent partagent un avenir commun.

Nous avons pu visiter les sites de LEWES, WENLOCK et DUDLEY.

Nous avons pu également consacrer quelques heures pour des randonnées touristiques à LONDRES et OXFORD et nous

avons pu admirer le plus vieux pont au monde construit en fonte, en 1779 : le IRONBRIDGE.



BREVES

• Nouvelle adhésion :

association « Un Jeudi à Chazelle », qui promeut le site clunisien de Chazelle (71)

• Dévoilement de plaques :

Cormatin (Chazelle) (71) le 07/07

St-Julien-en-St-Alban (07) le 06/09

Lewes (Angleterre) le 26/09

• **Le 16 octobre 2017, La Poste a édité un timbre mettant à l'honneur le rayonnement européen de Cluny et des sites clunisiens.**



Le dimanche 26 novembre les chorales : Les Voix Lactées, Si on chantait, La vallée de Chœur et la chorale de l'Arc en Ciel, sans oublier, bien sûr, les classes de CMI et CM2 de l'école de Mozac ont fait vibrer les spectateurs de l'Arlequin, au son du Tango.

Le 19^{ème} Festichoral accompagné par le groupe musical « Roulotte Tango » a littéralement séduit. Chants, musiques, danses, tout était là pour emballer un public venu nombreux écouter et applaudir les rythmes argentins.



➔ RENDEZ-VOUS



V. 12 JANVIER, 20H30



D. 4 MARS, 16H00



S. 24 MARS 20H30

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE DE BIEN POUR VOUS À L'ARLEQUIN

➔ RENDEZ-VOUS CINÉMA GRATUIT



LA PREMIÈRE ÉTOILE

03-01 | 15H00

COMÉDIE
TOUT PUBLIC



HUGO CABRET

13-02 | 15H00

FANTASTIQUE
TOUT PUBLIC



MÉDECIN DE
CAMPAGNE

16-03 | 20H30

COMÉDIE
TOUT PUBLIC



LE VOYAGE
DE FANNY

13-04 | 20H30

AVENTURE
TOUT PUBLIC



MA VIE DE
COURGETTE

17-04 | 15H00

ANIMATION
TOUT PUBLIC

LE MOT DES ÉLUS MOZAC AVENIR ET SOLIDARITÉ

Communauté de communes RIOM LIMAGNE et VOLCANS (R.L.V.)

Future compétence : Enseignements des Arts Plastiques et de la Musique

La Communauté de communes RIOM LIMAGNE et VOLCANS envisage de prendre la compétence des Enseignements des Arts Plastiques et de la Musique.

Dans le cadre de l'aménagement des Jardins de la Culture à RIOM, R. L. V. assure la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des écoles d'arts plastiques et de musique de la municipalité de RIOM. C'est une très bonne initiative que cette compétence soit intercommunale mais il faudrait que tout notre territoire soit concerné et pas uniquement la commune de Riom.

L'enseignement culturel doit être implanté au plus près des habitants. L'étude préliminaire doit prendre en compte cette problématique ainsi que le maintien des structures actuelles dans les communes. La prise de compétence pourrait assurer une mutualisation du fonctionnement, du paiement des intervenants et des investissements nécessaires. Il ne faut pas reproduire le schéma de la prise de compétence Lecture publique qui s'est soldée par la seule réalisation de la médiathèque de RIOM et rien pour les points lecture implantés dans les autres communes (Mozac,...), ce qui n'est pas équitable entre les habitants de notre territoire.

Suppression de la taxe d'habitation.

Pour MOZAC, les simulations du Sénat prévoient que plus de 61% des foyers fiscaux seraient exonérés de cet impôt. Si la suppression de cette taxe est un geste vis-à-vis des plus démunis, qu'en est-il pour la commune ? La taxe d'habitation est un impôt direct qui entre dans le budget des communes et chaque concitoyen en voit l'utilisation très concrète : entretien de la voirie, des écoles, des centres sportifs et culturels mais aussi les dépenses sociales. Elle permet aussi les investissements.

Ces mêmes simulations du Sénat estiment que pour notre ville, en 2020, le dégrèvement s'établirait autour de 633.000 €. Compensés à l'euro près nous dit-on. Comment ? Cette compensation sera-t-elle revalorisée les années suivantes et si oui, suivant quelles modalités ?

Les élus de Mozac Avenir et Solidarité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Les élus de Mozac Avenir et Solidarité :

Mireille AUGHEARD, André CHANUDET, Adrien GIVERNAUD, Matthieu PERONA, Karen RAVIER et Jean-Marc TAVIOT.

LE MOT DES ÉLUS BIEN VIVRE À MOZAC

Nous rappelons, il y a quelques mois, l'ensemble des réalisations accomplies depuis le début du mandat. Nous avons pu constater avec satisfaction toute la réflexion engagée, à mi-mandat, par l'équipe municipale, par le biais de séminaires, pour poursuivre par un plan d'actions d'ici 2020. Le débat, engagé au cours des réunions de quartiers, et de la réunion publique du 16 octobre dernier, a permis d'enrichir cette réflexion et, malgré les fortes contraintes budgétaires, les grandes orientations du mandat sont confirmées : la rénovation des écoles, l'embellissement de notre ville, la rénovation du centre bourg, l'agenda 21, le développement maîtrisé de l'habitat, le domaine de l'abbaye, pour ne citer que celles-là.

Nous sommes convaincus que le nouveau bureau municipal, fort de cette démarche, aura à cœur de confirmer ces engagements.

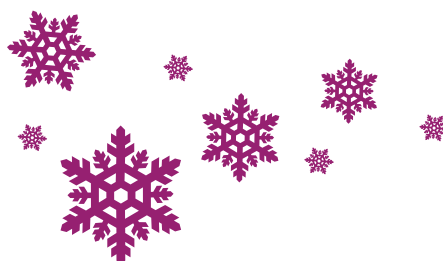
Il n'en reste pas moins que l'avenir de Mozac repose de plus en plus sur celui de son nouveau territoire, Riom Limagne et Volcans (RLV), et d'une certaine façon, l'inverse est vrai aussi, à savoir que l'avenir de RLV est indissociable de celui de ses Communes membres. Pour cela, outre la définition des compétences que s'attribuera la future agglomération au 1/01/2018, il sera nécessaire d'aborder très rapidement la définition de l'intérêt communautaire (qui, comme chacun le devinera, n'est pas la somme de l'intérêt de chaque commune) et de la mutualisation des moyens à l'échelle du territoire.

Les enjeux de ce développement se croisent, à plus large échelle, à ceux du Grand Clermont et du pôle métropolitain, et les élus d'une liste intitulée « Bien Vivre à Mozac » ont pleinement conscience que la préservation des équilibres doit être entendue à ce niveau.

Nous sommes aussi conscients que les enjeux nouveaux comme la gestion des ressources naturelle, comme l'eau, le recyclage des déchets et l'économie circulaire, la gestion de l'espace urbain à côté des espaces naturels, et d'autres ... sont autant de nouveaux défis que des communes comme Mozac devront rapidement relever.

Sur tous ces sujets, la liste de « Bien Vivre à Mozac » appelle au rassemblement de toutes les bonnes volontés et de nouveaux contributeurs. Autant de perspectives pour cette nouvelle année 2018 pour laquelle toute la liste vous adresse tous ses meilleurs vœux en cette fin d'année.

Les élus de Bien Vivre à Mozac



NAISSANCES

AIT HOUSSEINE Naela	30 mai 2017
BERTRAND Garance	23 juillet 2017
CAZENAVE PIERNAS Léo, Louhën	2 août 2017
VERHELST Agathe, Lisa, Prune	9 septembre 2017
CORBELIN Maxime, Arthur	27 septembre 2017
CORBELIN Raphaël, Lenaïck	27 septembre 2017
ALLEGRO Lina Danielle Christine	27 septembre 2017
GIRARD Lola	10 novembre 2017
GIRARD Léna	10 novembre 2017
RAOUX Jeanne Léna Louise Line	13 novembre 2017
ELHIAK Lina	20 novembre 2017



MARIAGES

DAMET Gabriel Marie François & BARTHOUX Mélanie Estelle	15 juillet 2017
WÖBER Lukas Aaron & VACANT Cloé	5 août 2017
ROCHE Thierry Michel & VEYRET Béatrice Nicole	26 août 2017



DÉCÈS

DAUPHANT Paulette, Thérèse, Épouse ARNAUD	27 mai 2016
SENA Conceição, Maria, Veuve ANTONIO	19 juin 2016
MARTIN Marie, Julienne, Veuve COHADE	25 juin 2016
BAUDIN Jean Albert, Veuve GARDETTE	25 juin 2016
RESSOT Henri, Albert, Époux VÉRON	29 juin 2016
BEAUNE Andrée, Veuve BEGON	1 ^{er} juillet 2016
TRICOT Robert, Albert, Maurice, Époux BROUSSE	14 juillet 2016
MICHEL Marie-Louise, Veuve LORRE	15 juillet 2016
AUDET Renée Lucienne, Veuve DUPOUY	19 juillet 2016
PERRIN Jacques Raymond Yvon	20 juillet 2016
GOURGOUILLON Jacqueline Marie Josephe, Époux MARCHAND	22 juillet 2016
SAUNAL Georges Henri, Époux BENOIT	13 août 2016
CHAVEY Paulette Marguerite Georgette, Épouse WALCH	14 août 2016
COFFY Josette Marie Julienne, Veuve JOAHNY	24 août 2016
BLANCHARD Danielle, Veuve LE CHENADEC	1 ^{er} septembre 2016
MARCEL Gisèle Adrienne, Veuve REMOUSSIN	6 septembre 2016
CONTRERAS Félix Guerre	7 septembre 2016
VÉDRINE Monique Marie, Épouse DELLI	11 septembre 2016
BARSSE Elie Claude, Veuf BASCOBERT	19 septembre 2016
GROUSSOT Suzanne Jeanne Andrée, Veuve SOURIS	15 octobre 2016
EITARD Rolande Juliette, Veuve CHAMPION	16 octobre 2016
LEAL Antonio Joaquim, Époux VAZ	17 octobre 2016
ROUSSEAU Pierrette Marie-Louise, Veuve BEC	27 novembre 2016
ROZARD Gyshlaine Georgette Camille, Veuve CORNIOU	29 novembre 2016
DUPOUY Georges Edouard Guy, Époux POUCHELLE	29 novembre 2016
BUTRAUD Claudine	29 novembre 2016



Mois	Date	Activité	Lieu	Horaires
JANVIER	3	Film « la 1 ^{ère} étoile »	Mairie	Arlequin 15h
	10	Vœux du Maire	Mairie	Arlequin 18h30
	12	Théâtre « le Médecin Malgré lui »	Mairie	Arlequin 20h30
	14	Thé dansant	CCAS	Arlequin 15h
	21	Loto	Gauloise Gym	Arlequin 14h
	26	Bal Folk	Ecole Elémentaire	Arlequin Soirée
	27	Théâtre	Association familiale	Arlequin 21h
	28	Théâtre	Association familiale	Arlequin 14h30
FÉVRIER	3	Théâtre	Association familiale	Arlequin 21h
	4	Théâtre	Association familiale	Arlequin 14h30
	10	Vide grenier	Des mots et des crayons	Arlequin Journée
	10	Loto	BMX	Arlequin 20h
	11	Loto	BMX	Arlequin 14h
	13	Film « Hugo Cabret »	Mairie	Arlequin 15h
16 au 25	Structures gonflables	Mairie	Gymnase Journée	
MARS	2	Loto	US Mozac	Arlequin 20h
	4	Spectacle « Fausse moustache »	Mairie	Arlequin 20h30
	11	Repas des aînés	CCAS	Arlequin 12h30
	16	Film « Médecin de Campagne »	Mairie	Arlequin 20h30
	18	Carnaval	Mairie	Arlequin 14h30
24	Spectacle « Absurdulu »	Mairie	Arlequin 20h30	
AVRIL	7 et 8	Salon des collectionneurs	Club Auvergne Collection	Arlequin Journée
	13	Film « Le voyage de Fanny »	Mairie	Arlequin 20h30
	14	Concert	Vulcan Hot Road	Arlequin 18h
	17	Film « Ma vie de courgette »	Mairie	Arlequin 15h
	21 et 22	Salon des produits locaux	Champagne JOSSELIN	Arlequin Journée
	25	Spectacle handidanse	Atelier M Danse	Arlequin 14h
27	Court Métrage	Comité de Jumelage	Arlequin 20h30	



Quick Drive* Riom
 Route de Clermont - Parking Carrefour
 63200 Menetrol

*Service au volant.

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. www.mangerbouger.fr

France-Quick S.A.S. La Plaine-Saint-Denis, société enregistrée au capital de 19 225 000 euros. RCS Boulogne 195 026 194.



**Artisans
du Goût**



Boucherie
Charcuterie
Salaisons
Traiteur
Fromages
Fruits
Légumes
Cafés Thés
Vins

HORAIRES : Journée continue
du lundi au samedi 8h30-19h30

ESPACE MOZAC - 04 73 38 61 56

E.Leclerc



**ESPACE
MOZAC** 
Le concentré de mes envies



espace
culturel



DRIVE



24/24



UNE HEURE
POUR SOI
L'INSTITUT PARFUMERIE

Tél. 04 73 63 23 70

Direction VOLVIC



• Ecoles : projet swimmy

VIS TA VILLE...



• Ludothèque : fête du jeu



• Harmonie de Mozac



• M'danse



• Mozac cyclo club



• Festichoral



• Forum des associations



• Marche Téléthon